

Extrait n°2022-12-15-COMDEL-005 du registre des délibérations du conseil métropolitain

Séance du 15 décembre 2022

Finances - Budget primitif 2023 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre, à 18h00 le conseil métropolitain dûment convoqué, s'est réuni Salle du conseil municipal - Hôtel de Ville d'Orléans.

Sous la Présidence de Monsieur Serge GROUARD, Président

Date de la convocation du Conseil métropolitain : vendredi 09 décembre 2022

PRÉSENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Luc MILLIAT,

CHANTEAU : Gilles PRONO,

CHECY : Virginie BAULINET, Cédric SCHMID,

COMBLEUX : Francis TRIQUET,

FLEURY-LES-AUBRAIS : Guylène BORGNE, Grégoire CHAPUIS, Maryline COULON, Isabelle MULLER,

INGRE : Magalie PIAT,

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : Valérie BARTHE-CHENEAU, Vincent DEVAILLY, Francine MEURGUES,

MARDIE : Clémentine CAILLETEAU-CRUCY,

MARIGNY-LES-USAGES : Philippe BEAUMONT,

OLIVET : Cécile ADELLE, Rolande BOUBAULT, Fabien GASNIER, Michel LECLERCQ, Romain SOULAS,

ORLEANS : Anne-Frédéric AMOA, Béatrice BARRUEL, Ludovic BOURREAU, Régine BREANT, Florence CARRE, William CHANCERELLE, Baptiste CHAPUIS, Thibaut CLOSSET, Jean-Christophe CLOZIER, Quentin DEFOSSEZ, Capucine FEDRIGO, Gérard GAUTIER, Jean-Philippe GRAND, Serge GROUARD, Jean-Paul IMBAULT, Ghislaine KOUNOWSKI, Virginie MARCHAND, Michel MARTIN, Sandrine MENIVARD, Florent MONTILLOT, Fanny PICARD, Isabelle RASTOUL, Thomas RENAULT, Romain ROY, Dominique TRIPET,

ORMES : Alain TOUCHARD,

SAINT-DENIS-EN-VAL : Marie-Philippe LUBET,

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : Stéphane CHOUIN,

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : Franck FRADIN, Catherine GIRARD, Brigitte JALLET, Christophe LAVIALLE, Jean-Emmanuel RENELIER, Vanessa SLIMANI,

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : Françoise BUREAU, Christophe CHAILLOU, Véronique DESNOUES, Pascal LAVAL, Marceau VILLARET,

SAINT-JEAN-LE-BLANC : François GRISON, Françoise GRIVOTET,

SARAN : Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Maryvonne HAUTIN, Gérard VESQUES,

SEMOY : Laurent BAUDE,

ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

BOU : Bruno COEUR donne pouvoir à Dominique TRIPET,

CHECY : Jean-Vincent VALLIES donne pouvoir à Virginie BAULINET,

FLEURY-LES-AUBRAIS : Carole CANETTE donne pouvoir à Grégoire CHAPUIS, Bruno LACROIX donne pouvoir à Maryline COULON,

INGRE : Christian DUMAS donne pouvoir à Magalie PIAT,

ORLEANS : Laurence CORNAIRE donne pouvoir à William CHANCERELLE, Martine HOSRI donne pouvoir à Virginie MARCHAND, Charles-Eric LEMAIGNEN donne pouvoir à Béatrice BARRUEL, Romain LONLAS donne pouvoir à Thomas RENAULT, Corine PARAYRE donne pouvoir à Florence CARRE, Christel ROYER donne pouvoir à Quentin DEFOSSEZ, Pascal TEBIBEL donne pouvoir à Fanny PICARD,
ORMES : Odile MATHIEU donne pouvoir à Alain TOUCHARD,
SAINT-CYR-EN-VAL : Vincent MICHAUT donne pouvoir à Françoise GRIVOTET,
SAINT-DENIS-EN-VAL : Jérôme RICHARD donne pouvoir à Marie-Philippe LUBET,
SARAN : Sylvie DUBOIS donne pouvoir à Maryvonne HAUTIN,

ABSENTS ET EXCUSES ET/OU N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

ABSENTS :

INGRE : Guillem LEROUX,
OLIVET : Sandrine LEROUGE, Matthieu SCHLESINGER,
ORLEANS : Stéphanie RIST,
SAINT-JEAN-LE-BLANC : Fabrice GREHAL,
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : Thierry COUSIN, Charlotte LACOLEY,

Fanny PICARD remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	89
Nombre de membres ne participant pas au vote	0
Nombre de délégués en exercice.....	89
Nombre de votants	82
Quorum.....	45

Séances
commission espace public et proximité du 21 novembre 2022
commission aménagement du territoire du 22 novembre 2022
commission attractivité du 25 novembre 2022
commission transition écologique du 28 novembre 2022
commission cohésion sociale et territoriale du 29 novembre 2022
commission ressources du 30 novembre 2022
conférence des maires du 01 décembre 2022
conseil métropolitain du 15 décembre 2022

RAPPORTEUR : M. MARTIN

N° 5

Finances - Budget primitif 2023 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

Le budget primitif 2023 présenté devant le conseil métropolitain se compose d'un budget principal et de 11 budgets annexes :

- un budget principal M 57
- un budget annexe M 49 pour l'assainissement
- un budget annexe M 43 pour le transport
- un budget annexe M 57 pour le Parc Technologique Orléans Charbonnière
- un budget annexe M 57 pour le centre de formation d'apprentis
- un budget annexe M 4 pour le crématorium
- un budget annexe M 57 pour les pépinières
- un budget annexe M 4 pour les parkings
- un budget annexe M 4 pour le marché de gros
- un budget annexe M 57 pour les ZAC en régies
- un budget annexe M 49 pour l'eau
- un budget annexe M 57 pour le Parc Floral

Ceci exposé,

Vu les articles L. 5217-10 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux dispositions financières et comptables applicables aux métropoles,

Vu les instructions M 57 et M4 relatives à la comptabilité des communes et de leurs groupements,

Vu le décret n° 2017-686 portant création, publié au journal officiel du 30 avril 2017, à compter du 1^{er} mai 2017, d'Orléans métropole,

Vu la délibération du 21 décembre 2017 par laquelle le conseil métropolitain approuve l'application au 1^{er} janvier 2018 de l'instruction comptable M57,

Vu la délibération du 17 décembre 2020 par laquelle le conseil métropolitain maintient les modalités de présentation par nature et de vote par chapitre, dans le cadre de l'application de l'instruction comptable M 57,

Vu le rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2021 d'Orléans Métropole établi conformément à l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et l'article L. 5217-10-2 du code général de collectivités territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 17 novembre 2022,

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du conseil métropolitain du 17 novembre 2022,

Vu l'avis de la conférence des maires,

Il est proposé au conseil métropolitain de bien vouloir :

1 - approuver le budget principal,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	54 456 863,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	62 269 507,00 €		
014 - Atténuations de produits	56 585 917,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	47 657 217,00 €		
66 - Charges financières	6 930 100,00 €		
67 - Charges spécifiques	65 200,00 €		
013 - Atténuations de charges		143 200,00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		25 955 003,00 €	
731 - Fiscalité locale		124 931 000,00 €	
73 - Impôts et taxes		49 799 511,00 €	
74 - Dotations et participations		59 172 094,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		6 202 793,00 €	
77 - Produits spécifiques		5 500,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	32 367 236,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 189 895,00 €	8 312 834,00 €	
TOTAL	274 521 935,00 €	274 521 935,00 €	

ADOPTE AVEC 43 VOIX POUR, 8 VOIX CONTRE ET 31 ABSTENTIONS

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 510 000,00 €	18 100 000,00 €	
13 - Subventions d'investissement	170,00 €	26 785 535,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	32 018 900,00 €	30 012 661,00 €	
204 - Subventions d'équipement versées	6 718 731,00 €		
20 - Immobilisations incorporelles	2 687 130,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	42 323 924,00 €	2 500 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	23 619 916,00 €		
27 - Autres immobilisations financières	3 779 723,00 €	6 000,00 €	
4581 - Opérations sous mandat	3 405 000,00 €		
4582 - Opérations sous mandat		3 405 000,00 €	
024 - Produits des cessions d'immobilisations		10 001,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		32 367 236,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 312 834,00 €	14 189 895,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	
TOTAL	130 376 328,00 €	130 376 328,00 €	

ADOPTE AVEC 43 VOIX POUR, 8 VOIX CONTRE ET 31 ABSTENTIONS

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 29 931 761 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 32 367 236 €.

ADOPTE AVEC 43 VOIX POUR, 8 VOIX CONTRE ET 31 ABSTENTIONS

2 - approuver le budget annexe de l'Assainissement,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	9 414 201,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 472 812,00 €		
014 - Atténuations de produits	600 000,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	781 395,00 €		
66 - Charges financières	382 700,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	250 000,00 €		
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	40 000,00 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		21 399 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5,00 €	
77 - Produits exceptionnels		25 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	2 041 383,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 704 250,00 €	1 262 736,00 €	
TOTAL	22 686 741,00 €	22 686 741,00 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 495 000,00 €	9 462 886,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	213 000,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	6 035 722,00 €	500 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	6 842 061,00 €		
13 - Subventions d'investissement		140 000,00 €	
021 - Virement de la section d'exploitation		2 041 383,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 262 736,00 €	4 704 250,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	
TOTAL	17 848 519,00 €	17 848 519,00 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 9 462 886 €,
- un virement de la section d'exploitation de 2 041 383 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3 - approuver le budget annexe Transports,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	82 820 135,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 750 962,00 €		
014 - Atténuations de produits	25 000,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	837 505,00 €		
66 - Charges financières	5 474 000,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		19 481 590,00 €	
73 - Produits issus de la fiscalité		74 500 000,00 €	
74 - Subventions d'exploitation		14 060 930,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		2 195 712,00 €	
77 - Produits exceptionnels		5 500,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	11 867 933,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 635 749,00 €	1 177 552,00 €	
TOTAL	111 421 284,00 €	111 421 284,00 €	

ADOPTE AVEC 45 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE ET 30 ABSTENTIONS

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	19 300 000,00 €	24 532 770,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	796 500,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	15 382 400,00 €	1 000 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	9 380 000,00 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		11 867 933,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 177 552,00 €	8 635 749,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	
TOTAL	48 036 452,00 €	48 036 452,00 €	

ADOPTE AVEC 45 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE ET 30 ABSTENTIONS

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 24 532 770 €,
- un virement de la section d'exploitation de 11 867 933 €,

ADOPTE AVEC 45 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE ET 30 ABSTENTIONS

4 - approuver le budget annexe du Parc Technologique Orléans-Charbonnière,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	732 432,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	5 005,00 €		
66 - Charges financières	94 200,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		1 456 632,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 005,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 293 274,00 €	1 663 274,00 €	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	99 205,00 €	99 205,00 €	
TOTAL	3 224 116,00 €	3 224 116,00 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	630 000,00 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 663 274,00 €	2 293 274,00 €	
TOTAL	2 293 274,00 €	2 293 274,00 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré en dépenses recettes sans emprunt d'équilibre,

ADOPTE A L'UNANIMITE

5 - approuver le budget annexe du Centre de Formation d'Apprentis,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	666 610,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 344 444,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	299 250,00 €		
66 - Charges financières	15 000,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		78 100,00 €	
74 - Dotations et participations		225 610,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		4 249 130,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	21 649,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	252 201,00 €	46 314,00 €	
TOTAL	4 599 154,00 €	4 599 154,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	40 000,00 €		
20 - Immobilisations incorporelles	4 900,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	568 786,00 €	35 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	35 000,00 €		
10 - Dotations, fonds divers et réserves		85 000,00 €	
13 - Subventions d'investissement		301 150,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		21 649,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 314,00 €	252 201,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	35 000,00 €	35 000,00 €	
TOTAL	730 000,00 €	730 000,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un virement de la section de fonctionnement de 21 649 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

6 - approuver le budget annexe du Crématorium,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	472 225,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	384 682,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	30 005,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		1 040 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5,00 €	
77 - Produits exceptionnels		5 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	31 449,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	126 144,00 €		
TOTAL	1 045 005,00 €	1 045 005,00 €	

ADOpte AVEC 46 VOIX POUR ET 36 ABSTENTIONS

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées		189 807,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	107 400,00 €		
23 - Immobilisations en cours	240 000,00 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		31 449,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		126 144,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	25 000,00 €	25 000,00 €	
TOTAL	372 400,00 €	372 400,00 €	

ADOpte AVEC 46 VOIX POUR ET 36 ABSTENTIONS

Équilibré par :

- un virement de la section d'exploitation de 31 449 €,
- un emprunt d'équilibre de 189 807 €

ADOpte AVEC 46 VOIX POUR ET 36 ABSTENTIONS

7 - approuver le budget annexe Pépinières,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	1 667 206,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	17 505,00 €		
66 - Charges financières	532 905,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		583 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		2 803 505,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	994 872,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	715 837,00 €	541 820,00 €	
TOTAL	3 928 325,00 €	3 928 325,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 197 000,00 €	332 713,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	304 602,00 €	25 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	25 000,00 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		994 872,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	541 820,00 €	715 837,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	30 000,00 €	30 000,00 €	
TOTAL	2 098 422,00 €	2 098 422,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 300 713 €
- un virement de la section de fonctionnement de 994 872 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

8 - approuver le budget annexe Parkings,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	122 000,00 €		
014 - Atténuations de produits	1 000,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	265 005,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		459 816,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5,00 €	
77 - Produits exceptionnels		500,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	4 062,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 232,00 €	368 478,00 €	
TOTAL	828 799,00 €	828 799,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
21 - Immobilisations corporelles	130 000,00 €	40 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	40 000,00 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées		58 184,00 €	
021 - Virement de la section d'exploitation		4 062,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	368 478,00 €	436 232,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	40 000,00 €	40 000,00 €	
TOTAL	578 478,00 €	578 478,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 58 184 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 4 062 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

9 - approuver le budget annexe du Marché de gros,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	15 260,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €		
75 - Autres produits de gestion courante		15 505,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	3 637,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 020,00 €	25 417,00 €	
TOTAL	40 922,00 €	40 922,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées		3 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	3 240,00 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		3 637,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 417,00 €	22 020,00 €	
TOTAL	28 657,00 €	28 657,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 3 000 €,
- un virement de la section d'exploitation de 3 637 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

10 - approuver le budget annexe des ZAC en régie,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	1 475 000,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		144 210,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 619 220,00 €	2 950 010,00 €	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	5,00 €	5,00 €	
TOTAL	3 094 230,00 €	3 094 230,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées		1 330 790,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 950 010,00 €	1 619 220,00 €	
TOTAL	2 950 010,00 €	2 950 010,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 1 330 790 €,

ADOpte A L'UNANIMITE

11 - approuver le budget annexe de l'Eau,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	4 589 963,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 571 746,00 €		
014 - Atténuations de produits	1 032 000,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	342 028,00 €		
66 - Charges financières	416 500,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	160 000,00 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		10 233 500,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		195 975,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	574 185,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 837 899,00 €	94 846,00 €	
TOTAL	10 524 321,00 €	10 524 321,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	950 000,00 €	2 944 763,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	175 000,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	2 832 001,00 €	200 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	1 505 000,00 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		574 185,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 846,00 €	1 837 899,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00 €	500 000,00 €	
TOTAL	6 056 847,00 €	6 056 847,00 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 2 944 763 €

- un virement de la section d'exploitation de 574 185 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

12 - approuver le budget annexe Parc Floral

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	542 600,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 336 601,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	1 105,00 €		
67 - Charges spécifiques	1 500,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		572 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		1 450 005,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	4 144,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 223,00 €	122 168,00 €	
TOTAL	2 144 173,00 €	2 144 173,00 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
20 - Immobilisations incorporelles	6 700,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	397 530,00 €	35 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	335 000,00 €		
13 - Subventions d'investissement		564 031,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		4 144,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 168,00 €	258 223,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	35 000,00 €	35 000,00 €	
TOTAL	896 398,00 €	896 398,00 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un virement de la section de fonctionnement de 4 144 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ADOPTE

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'exécution des formalités prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification

Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr/>.

CONSEIL METROPOLITAIN DU 15 DECEMBRE 2022

5) Finances - Budget primitif 2023 - Budget principal et budgets annexes – Approbation.

Nombre de membres en exercice 89
Quorum : 45

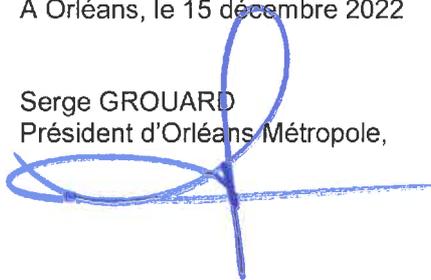
VOTES : Cf délibération

Date de convocation : 9 décembre 2022

Présenté par M. Serge GROUARD,
Président

A Orléans, le 15 décembre 2022

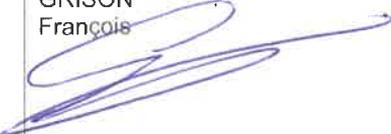
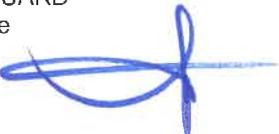
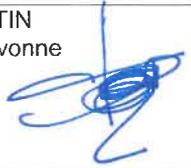
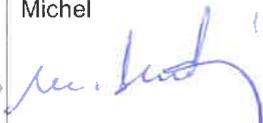
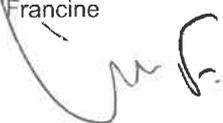
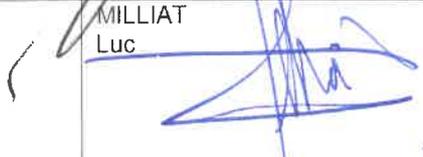
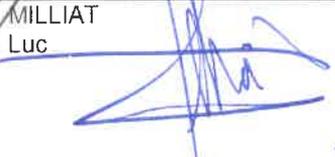
Serge GROUARD
Président d'Orléans Métropole,



Délibéré par le Conseil Métropolitain du 15 décembre 2022

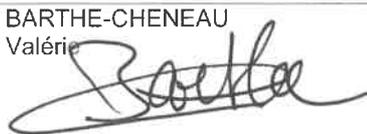
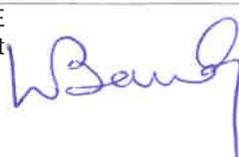
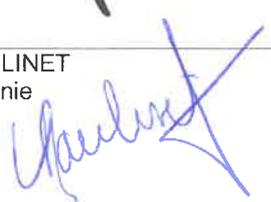
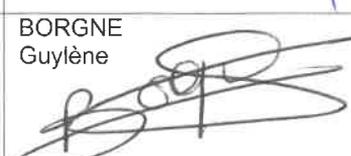
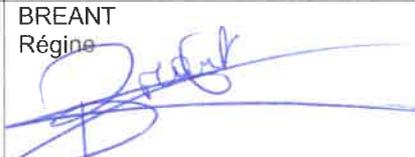
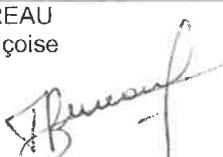
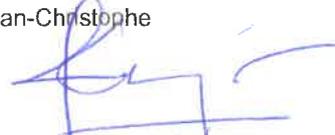
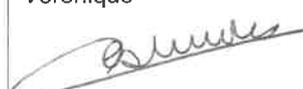
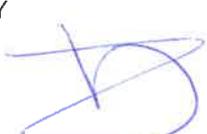
**ARRETE - SIGNATURES DES CONSEILLERS METRO
 DU CONSEIL METROPOLITAIN PRESENTS LORS D**

LES
 QUITAINS
 SLOW

FROMENTIN Christian 	GALLOIS Mathieu 	GASNIER Fabien 
GAUTIER Gérard 	GIRARD Catherine 	GRAND Jean-Philippe 
GREHAL Fabrice 	GRISON François 	GRIVOTET Françoise 
GROUARD Serge 	HAUTIN Maryvonne 	HOSRI Martine Absent
IMBAULT Jean-Paul 	JALLET Brigitte 	KOUNOWSKI Ghislaine 
LACOLEY Charlotte 	LACROIX Bruno Absent	LAVAL Pascal 
LAVIALLE Christophe 	LECLERCQ Michel 	LEMAIGNEN Charles-Eric Absent
LEROUGE Sandrine 	LEROUX Guillem 	LONLAS Romain 
LUBET Marie-Philippe 	MARCHAND Virginie 	MARTIN Michel 
MATHIEU Odile Absent	MENIARD Sandrine 	MEURGUES Francine 
MICHAUT Vincent 	MILLIAT Luc 	MONTILLOT Florent 

**ARRETE - SIGNATURES DES CONSEILLERS METRO
 DU CONSEIL METROPOLITAIN PRESENTS LORS D**

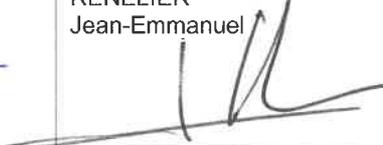
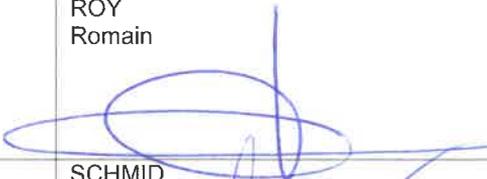
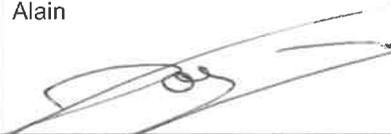
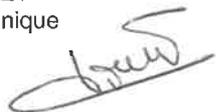
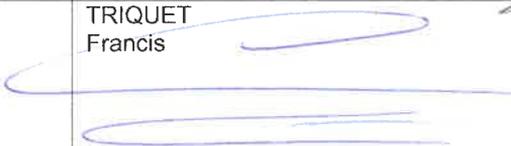
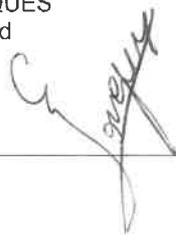
ES
 QUAINS
 VOTE


ADELLE Cécile 	AMOA Anne-Frédéric 	BARRUEL Béatrice 
BARTHE-CHENEAU Valérie 	BAUDE Laurent 	BAULINET Virginie 
BEAUMONT Philippe 	BORGNE Guylène 	BOUBAULT Rolande 
BOURREAU Ludovic 	BREANT Régine 	BUREAU Françoise 
CAILLETEAU-CRUCY Clémentine 	CANETTE Carole Absent	CARRE Florence 
CHAILLOU Christophe 	CHANCERELLE William 	CHAPUIS Baptiste 
CHAPUIS Grégoire 	CHOUIN Stéphane 	CLOSSET Thibaut 
CLOZIER Jean-Christophe 	CŒUR Bruno Absent	CORNAIRE Laurence
COULON Maryline 	COUSIN Thierry Absent	DEFOSSEZ Quentin 
DESNOUES Véronique 	DEVAILLY Vincent 	DUBOIS Sylvie Absent
DUMAS Christian Absent	FEDRIGO Capucine 	FRADIN Franck 

**ARRETE - SIGNATURES DES CONSEILLERS METROPOLITAINS
DU CONSEIL METROPOLITAIN PRESENTS LORS DE LA SEANCE**

LES
MÉTROPOLITAINS
VOTE

SLOW

MULLER Isabelle 	PARAYRE Corine <i>Absent</i>	PIAT Magalie 
PICARD Fanny 	PRONO Gilles 	RASTOUL Isabelle 
RENAULT Thomas 	RENELIER Jean-Emmanuel 	RICHARD Jérôme <i>Absent</i>
RIST Stéphanie 	ROY Romain 	ROYER Christel <i>Absent</i>
SCHLESINGER Matthieu 	SCHMID Cédric 	SLIMANI Vanessa 
SOULAS Romain 	TEBIBEL Pascal <i>Absent</i>	TOUCHARD Alain 
TRIPET Dominique 	TRIQUET Francis 	VALLIES Jean-Vincent <i>Absent</i>
VESQUES Gérard 	VILLARET Marceau 	